

Économie

Qualité

L'exemple chinois en perspective

● L'Exécutif ambitionne de réformer le système national d'accréditation, de la métrologie, et d'entreprendre un contrôle plus accru des importations et du respect des normes qualité dans la délivrance des marchés publics.

« **A**ujourd'hui la qualité n'est plus un choix, elle est une exigence. Elle doit être un combat quotidien dans un climat mondial de plus en plus compétitif. Maintenant que le diagnostic national a été livré, à charge pour nous de soigner les maux ». Lors de l'ouverture de la Semaine nationale de la qualité, le ministre de l'Industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique, Moulay Hafid Elalamy (photo), a dressé son programme horizontal pour hisser vers le haut la qualité de la production nationale, et de lui permettre d'avoir des avantages concurrentiels à l'export. Sont ainsi au programme la refonte du système national d'accréditation, de la métrologie, le contrôle plus accru des importations et le respect des normes qualité dans la délivrance des marchés publics. Mis en place par le ministère de l'Industrie, en



collaboration avec l'Administration des douanes et impôts indirects et Portnet, le projet de réforme du contrôle des importations vise à remédier aux dysfonctionnements que connaissait le système de

contrôle à l'importation, notamment au niveau des ressources humaines, des procédures, des moyens logistiques et de traitement; autant de dysfonctionnements qui faisaient obstacle à la fluidité des opérations de contrôle, engendraient de considérables pertes de temps pour les opérateurs et portaient atteinte à la crédibilité du système. Cette refonte a pour ambition de mettre en place un nouveau dispositif de contrôle moderne et plus efficace, en phase avec les préoccupations du ministère en matière de protection du consommateur et les attentes des opérateurs économiques. « L'objectif étant de veiller à la protection du consommateur des risques dus à l'usage des produits industriels non conformes et à sauvegarder les intérêts économiques via l'incitation à une concurrence loyale entre les opérateurs économiques au niveau du marché local en veillant au respect des obligations qui incombent à chacun d'eux », explique le ministre. La protection des consommateurs repose entre autres sur la justesse des instruments utilisés pour les mesures de quantité et de qualité des produits de consommation, notamment les produits alimentaires en vrac ou conditionnés, les carburants liquides, l'eau potable et

l'électricité. La fiabilité de ces instruments est contrôlée par les services de métrologie relevant du ministère. Mais le constat est qu'aujourd'hui, l'État ne peut plus assurer à lui seul cette activité, d'où la nécessité « d'impliquer le privé », insiste Elalamy. L'arrimage du système national d'accréditation nécessite donc une refonte de celui-ci. Afin de faciliter les échanges internationaux, les différents organismes d'accréditation nationaux ont mis en place des systèmes de reconnaissance multipartite qui permettent à une société accréditée dans son pays de voir cette dernière reconnue dans les autres pays signataires. Pour l'Europe, les différents organismes adhérents à l'EA (European co-operation for Accreditation), qui gère les signataires et les reconnaissances mutuels au sein du MLA (MultiLateral Agreement). Au niveau mondial, les différents organismes adhèrent à l'ILAC (International Laboratory Accreditation Co-operation), qui gère les signataires et les reconnaissances mutuels des laboratoires au sein du MRA (Mutual Recognition Arrangement), ou à l'IAF (International Accreditation Forum), qui gère les signataires et les reconnaissances mutuels des laboratoires au sein du MRA (Mutual Recognition Arrangement). L'objectif pour l'Exécutif est donc de tirer vers le haut la réputation du « Made In Morocco ». « Alors que pendant les années 80 et 90, les produits chinois étaient considérés comme de basse qualité, aujourd'hui, le travail effectué au niveau des normes ainsi que l'émergence d'autres marchés de sous-traitance font aujourd'hui de la Chine une référence en termes de qualité dans plusieurs produits. Et c'est dans cet esprit qu'aujourd'hui, les marchés publics seront contrôlés de manière plus accrue, afin de « vérifier le respect des exigences légales », conclue le ministre. ●

PAR **ABDESSAMAD NAIMI**
a.naimi@leseco.ma